

Procès-verbal de la
Séance ordinaire du 2 février 2021
Conseil d'établissement de l'école secondaire Jeanne-Mance

Sont présents :

Parents: Céline Bellot, Dimitri Da Silvera, Dominic Labranche, Severine Haiat, Virginie Fortin, Marie-Claude Béland

Membres du personnel: Julie Gagnon, Agathe Bujold, Jean-Antonio Jacques, Claude Leblanc, Pascal Planeille, Amélie Vallières

Élèves: Loucas St-Jacques, Maxime Grisé

Représentant(s) de la communauté: Joëlle Dalpé (Plein Milieu), Martin Dussault (BDMB)

Directeur: Olivier Roy

La réunion a débuté à 18 h sur la plateforme TEAMS

1. Accueil

Madame Bellot, présidente du CÉ fait l'accueil et vérifie le quorum et les présences.

2. Présentation du projet d'ordre du jour du 2 février 2021 *Adoption*

3. Procès-verbal du 8 décembre 2020 *Adoption*

Adopté. Appuyé par Mme Belland.

4. Modification du code de vie 2021-2022 *Approbaton*

Présentation par l'entreprise Raphaël U qui s'occupera de la création de l'uniforme complet.

Vote pour le port de l'uniforme complet pour la rentrée 2021. 9 voix pour le port de l'uniforme complet / 5 voix contre.

5. Grille matières 2020-21 *Approbaton*

Pas de changement pour secondaire 1 et 2.

Secondaire 2, poursuite des profils actif/culturel.

Secondaire 3 : santé, RCR & premiers soins : 2 périodes jumelé aux sciences au régulier. 2 périodes en MA3.

Secondaire 4 : pas de changement sauf ajout d'une option judo et auto-défense

Secondaire 5 : 2 options (4 périodes) : Histoire du XXe siècle et judo-auto-défense

Deux rencontres entre enseignants ont eu lieu pour définir la grille matière.

Pour les secondaires 3, 6 à 8 h de contenus RCR sont exigés par le Ministère. L'Équipe de Jeanne-Mance propose d'aller plus loin et de poursuivre ce qui a été mis en place : 2 périodes sur 9 jours, tout au long de l'année.

Vote effectué : 11 votes répartis comme suit : 10 voix pour l'approbation de la grille matière avec périodes RCR étalées sur 2 périodes (sur 9 jours), 1 voix contre.

6. Critères de sélection d'une direction d'établissement *Information*

Selon les besoins de l'école et le profil du directeur d'établissement. Sondage sera envoyé aux membres du CÉ.

7. Mesures dédiées 2020-2021 *Approbaton*

Les mesures dédiées sont présentées par la direction. Approbation que les mesures dédiées ministérielles apparaissent à la situation financière de l'établissement.

8. Rencontre de parents du 18 février - Aménagement proposé à l'horaire *Approbaton*

Les cours se termineront le 18 février à 14h05 afin de permettre la rencontre avec les parents.

9. Examens du 25 février et du 18 mars *Information*

25 février : sciences et mathématiques pour le 1^{er} cycle

18 mars : français pour le 1^{er} cycle

10. Sortie(s) éducative(s) pour approbation *Approbaton*

****Aucune****

11. Courrier de la présidence

12. Mot du délégué au Comité de parents CSDM

La dernière réunion a été annulée.

13. Nouvelles de l'école

Le directeur précise que les portes d'entrée à l'heure du dîner sont ouvertes de 11h30 à 12h00 avec une réouverture à 12h30 (portes fermées de 12h à 12h30)

15. Varia

15.1 Bénévolat

Les modalités concernant les 10h de bénévolat ont été revues pour cette année. Les parents recevront un courrier proposant aux jeunes une réflexion sur différents sujets portant sur le service et le bénévolat.

Compte-rendu rédigé par Séverine Haïat le 22/02/2021